

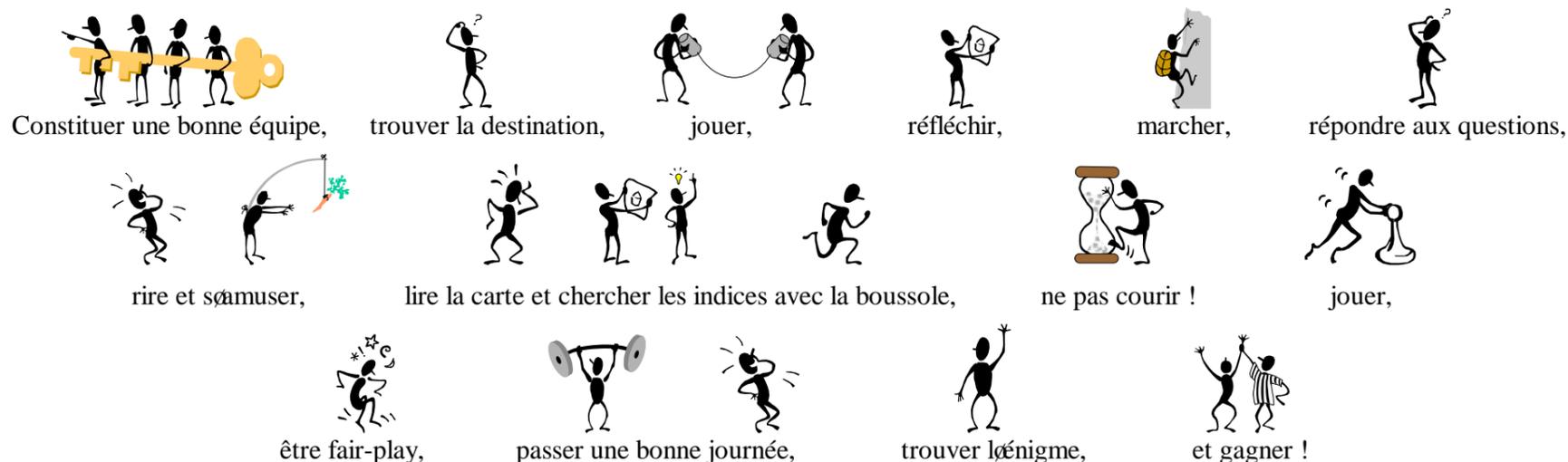
LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901 fondée en 1991
Agrément Jeunesse et sports n° 835855
Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

En partenariat avec



ORGANISE le dimanche 7 juin 2015 son 28^{ème} RALLYE PEDESTRE SURPRISE



Avec l'aimable participation de Toulon Provence Méditerranée, Conseil Régional PACA, Conseil Général du Var, Villes de Toulon et Hyères, Quick de La Garde, Crédit Municipal de Toulon, Mutuelle Verte, Société du Canal de Provence, Garage Renault Krantz, Mutuelle Nationale Aviation Marine, Bowling de Provence et Patinoire de La Garde, Zoo du Faron, SpeedKart, Aqualung-air liquide, Retif, Ok Corral, Cinéma Pathé, Transport Maritime de la Tour Fondue, Sports MED, Marineland, Kiddy parc i

Nombre de participants par équipe : 8 à 12 personnes (enfant compris), temps de marche maximum : 3 heures.

Départ du rallye à 8 heures 45. Prévoir pique-nique (pause de midi près des véhicules), boissons (2 litres/pers recommandés) et chaussures de marche.

Se munir (par équipe) : 1 boussole à cadran réglable, papier et crayon.

Tarifs par personne : Adhérents : +16 ans = 6 € ----- Occasionnels: +16 ans = 9,5 € - 12/16 ans = 7 € - 12/5 ans = 5 € - 5 ans = gratuit

INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 1 juin au siège social : 1 imp. du Char d'Aquitaine, 83 100 Toulon - 04.94.91.37.55 ou 06.88.80.39.44

Pour valider l'inscription l'équipe devra être complète, le règlement effectué et devra porter un vêtement de la même couleur (le choix du coloris sera différent des couleurs retenues par les premières équipes inscrites).

Toute inscription effectuée à partir du 24 mai sera majorée de 2 €/personne. Merci pour votre compréhension.

Attention, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire, le nombre d'équipe est limité.